



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (lilot 7)

Commune de Rugny
89430

1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/150000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/2500	PC1
1/4 plan parcellaire	1/2500	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/2000	PC2

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

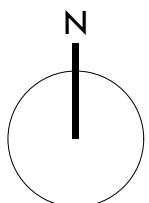
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 7)

Commune de Rugny
89430

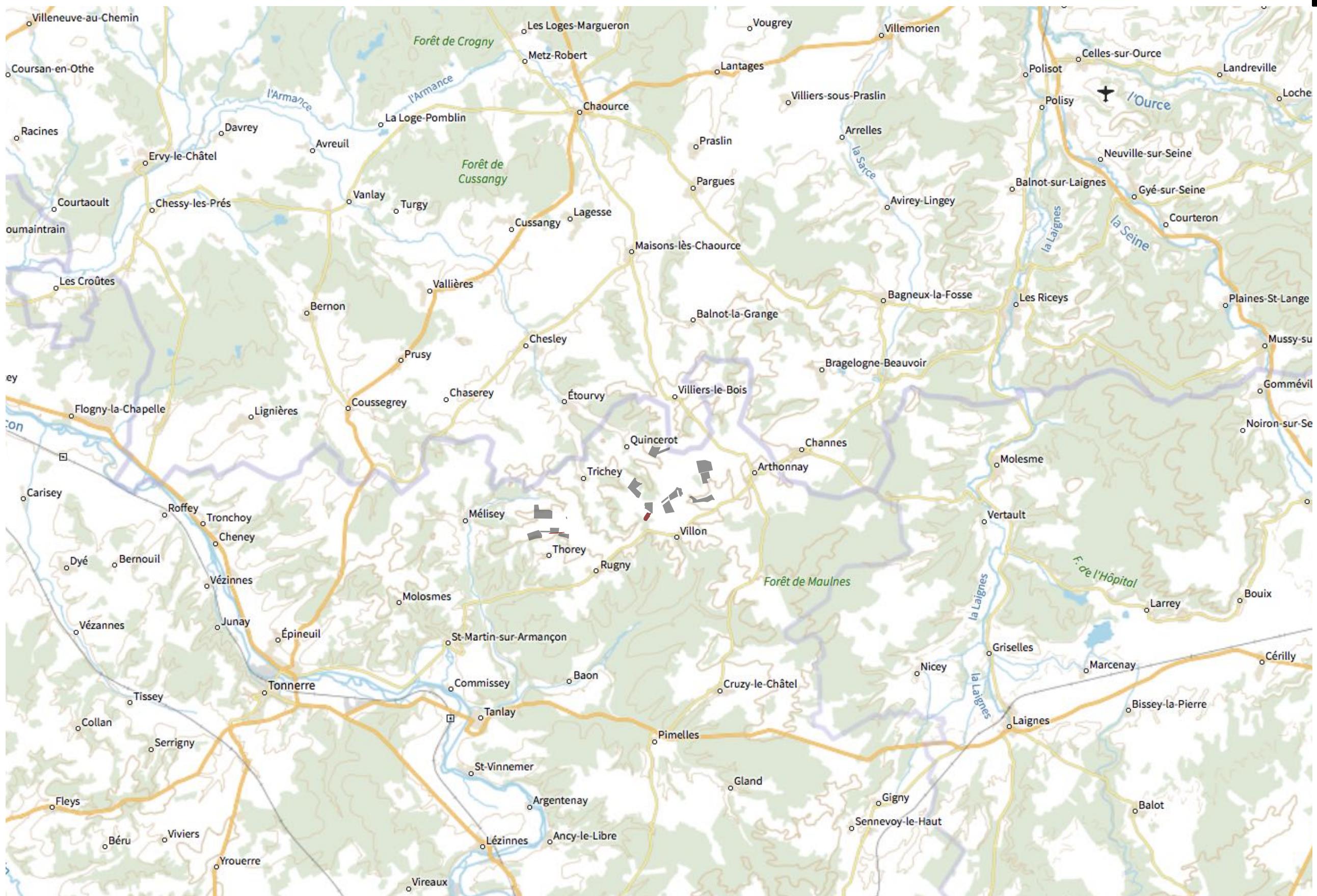


Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zones d'implantation

zone d'implantation
du projet



PC1

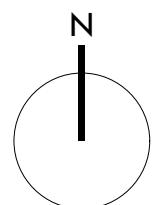
1/1 situation du terrain au 1/150 000

atelier
yc au

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

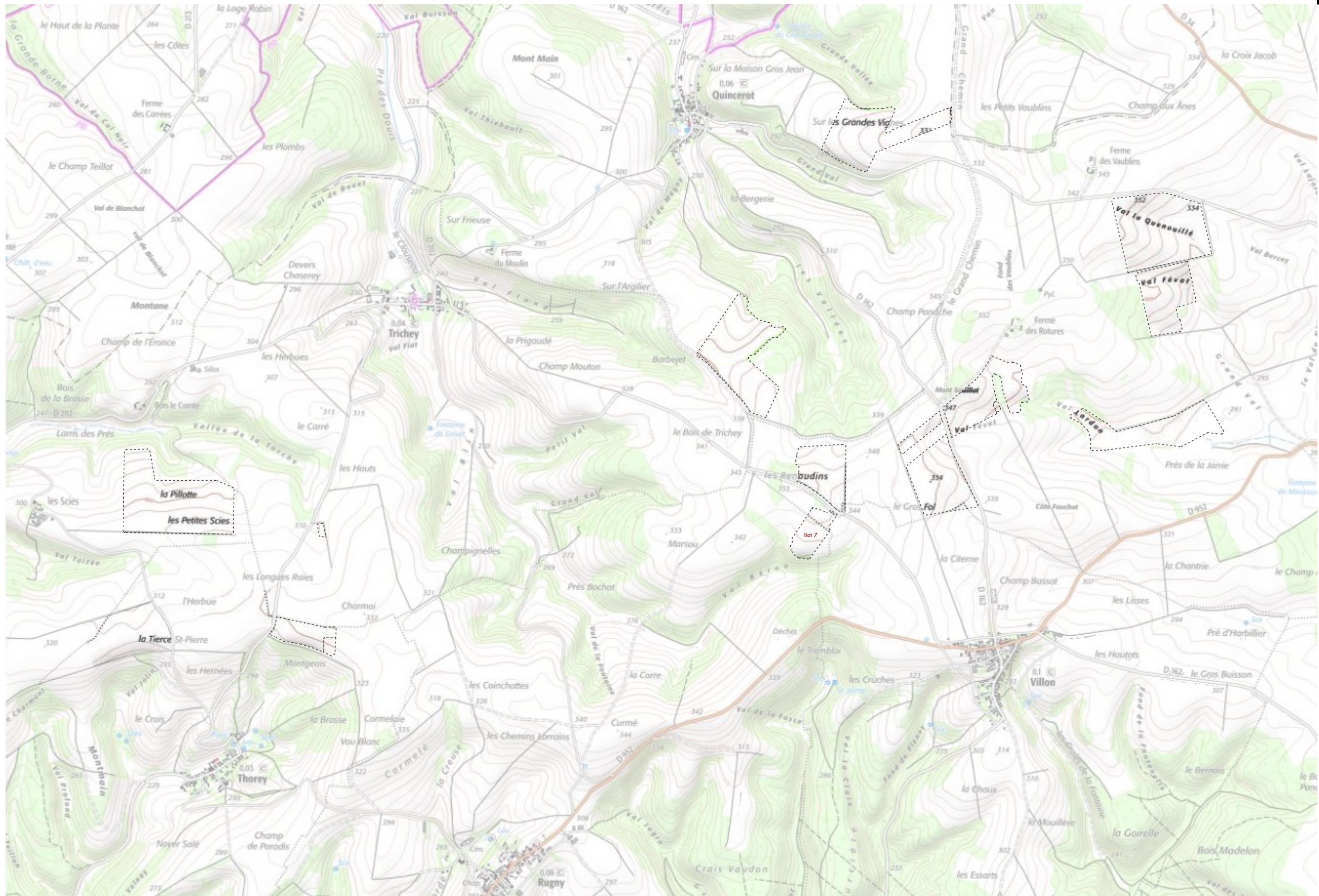
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)Commune de Rugny
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- - zones d'implantation des projets voisins
- - - zone d'implantation du projet

0 500 mètres



PC1

1/2 situation du terrain au 1/25 000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

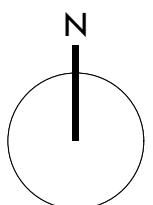
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 7)

Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zone d'implantation
du projet

0 50 mètres
© IGN-Prise de vue 2020



PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/2500

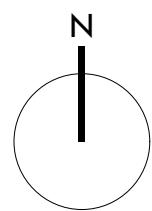
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

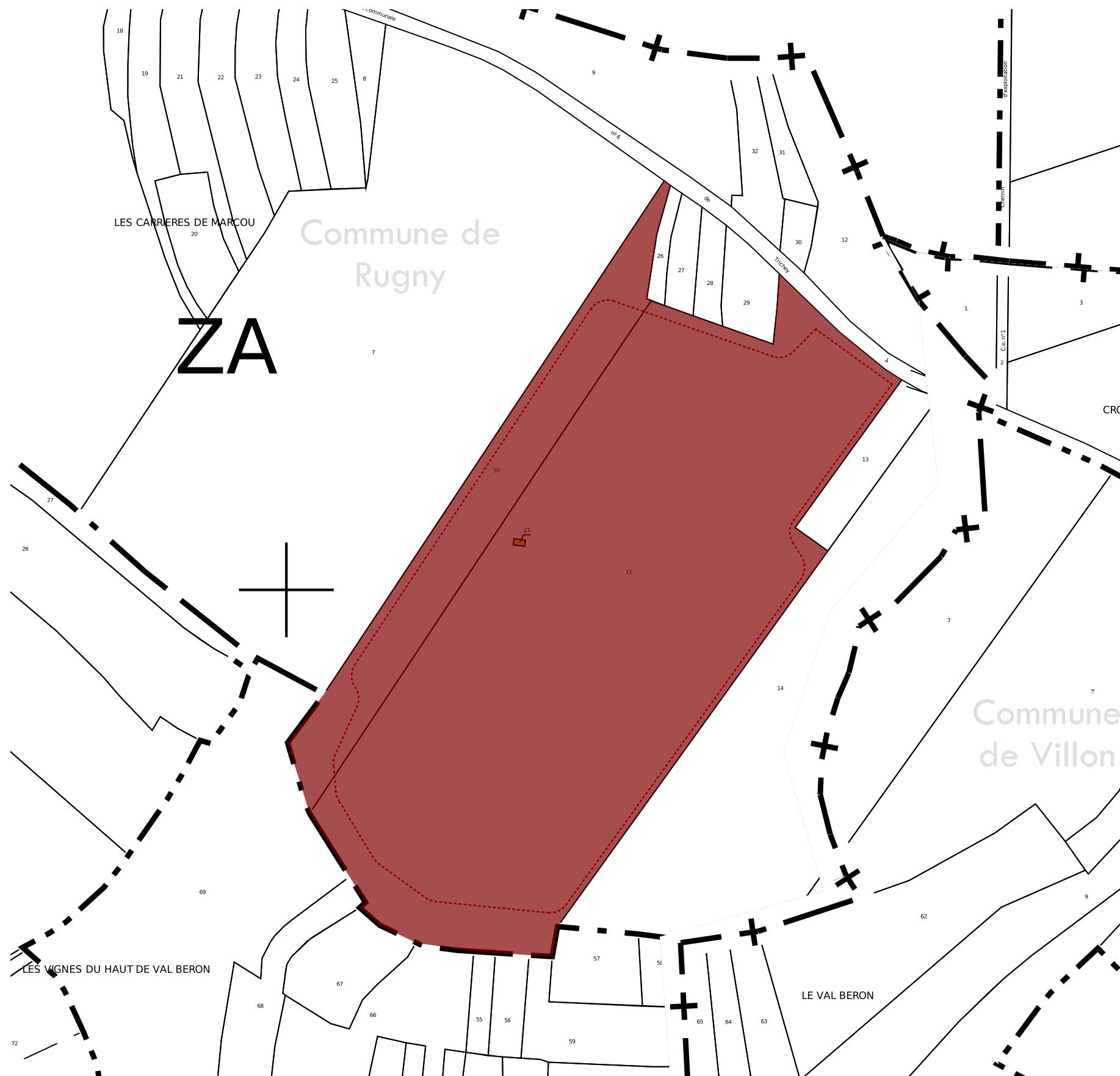
CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)Commune de Rugny
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillacparcelles de la zone
d'implantationzone d'implantation
du projet0 50 mètres
© cadastre.gouv.fr

PC2



1/4 plan parcellaire au 1/2500

Références cadastrales des parcelles
d'implantation du projet :

section	numero	surface
ZA	11	55310
ZA	10	10310
ZA	17	22
surface total		65620

atelier
yc**au**
Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
atelier
yc**au**
CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

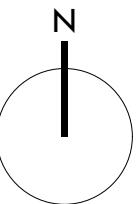
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 7)

Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



talus

trame végétale

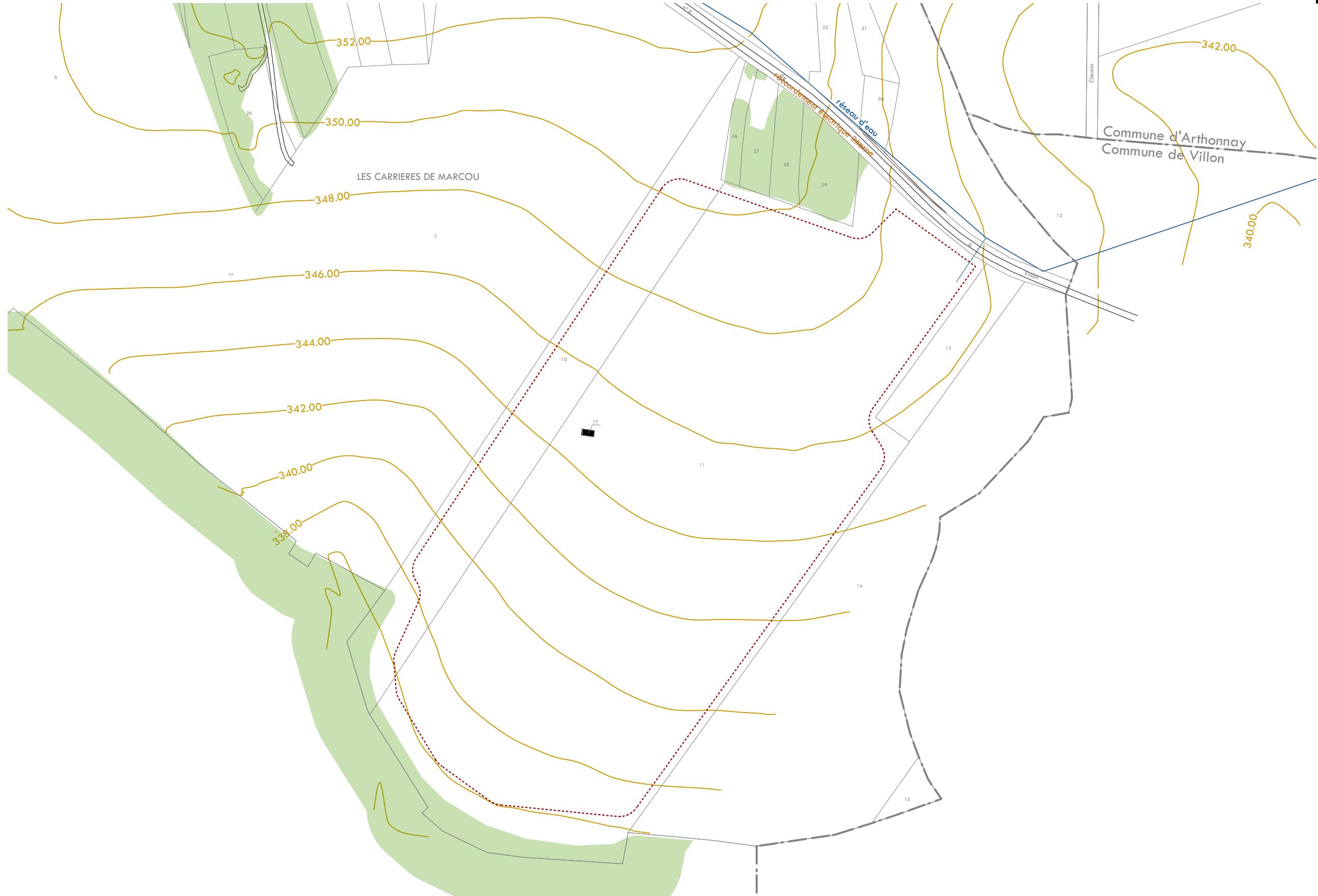
courbes de niveau

parcelles

zone d'implantation du
projet

réseau d'eau

0 50 mètres



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/2000

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205.00083



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 7)

Commune de Rugny
89430

2/implantation

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque
2/2 coupes sur terrain et la ferme agrivoltaïque
2/3 coupe de détail

1/2000
1/1000 et 1/700
1/300

PC2
PC3
PC3

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022

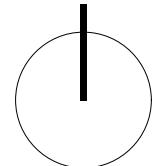
Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 7)

Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

N



_____ parcelles

réseau d'eau



clôture

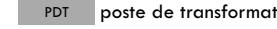
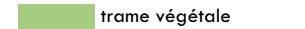
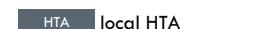


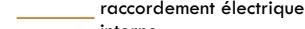
table photovoltaïque



pistes extérieure
intérieure



bâche incendie



PC2

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque au 1/2000

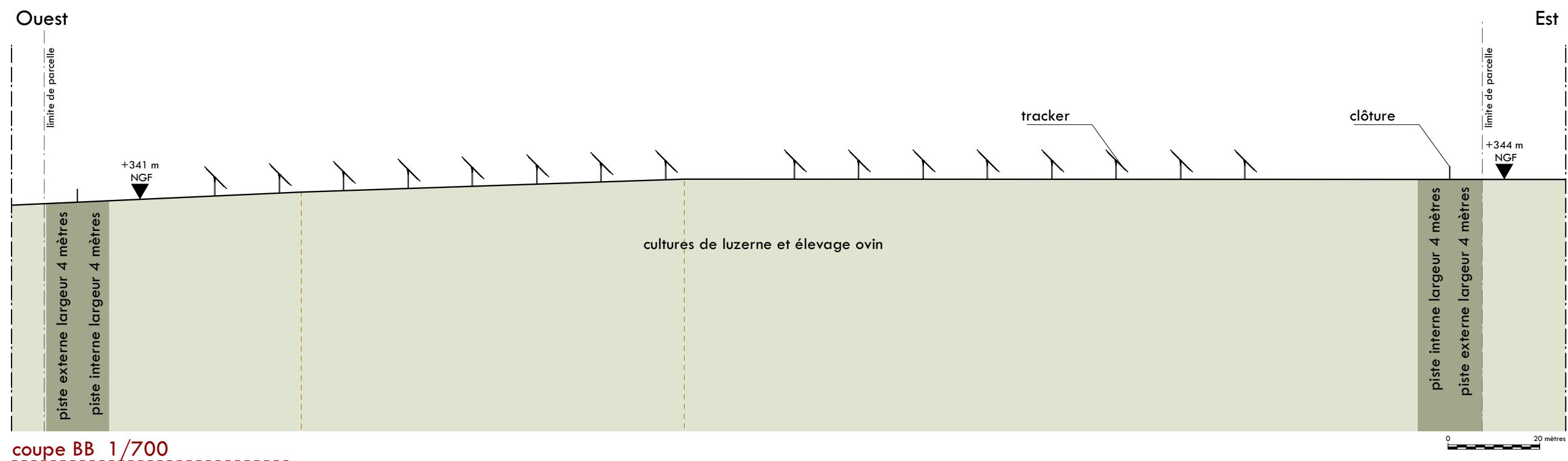
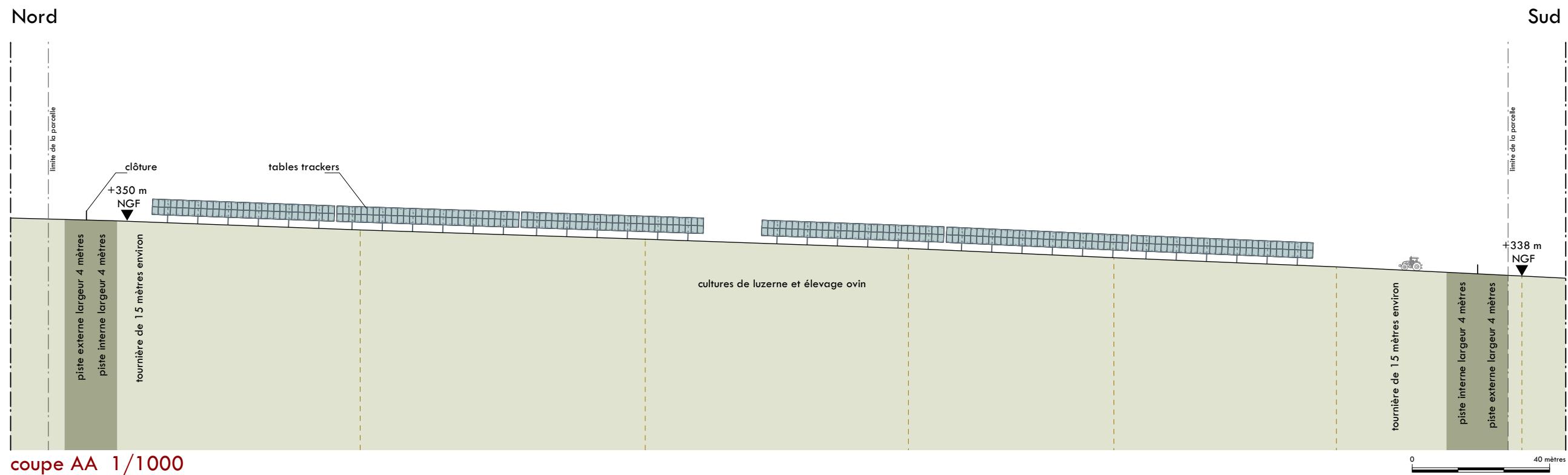
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
yc au CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n°au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205.00083

DPC

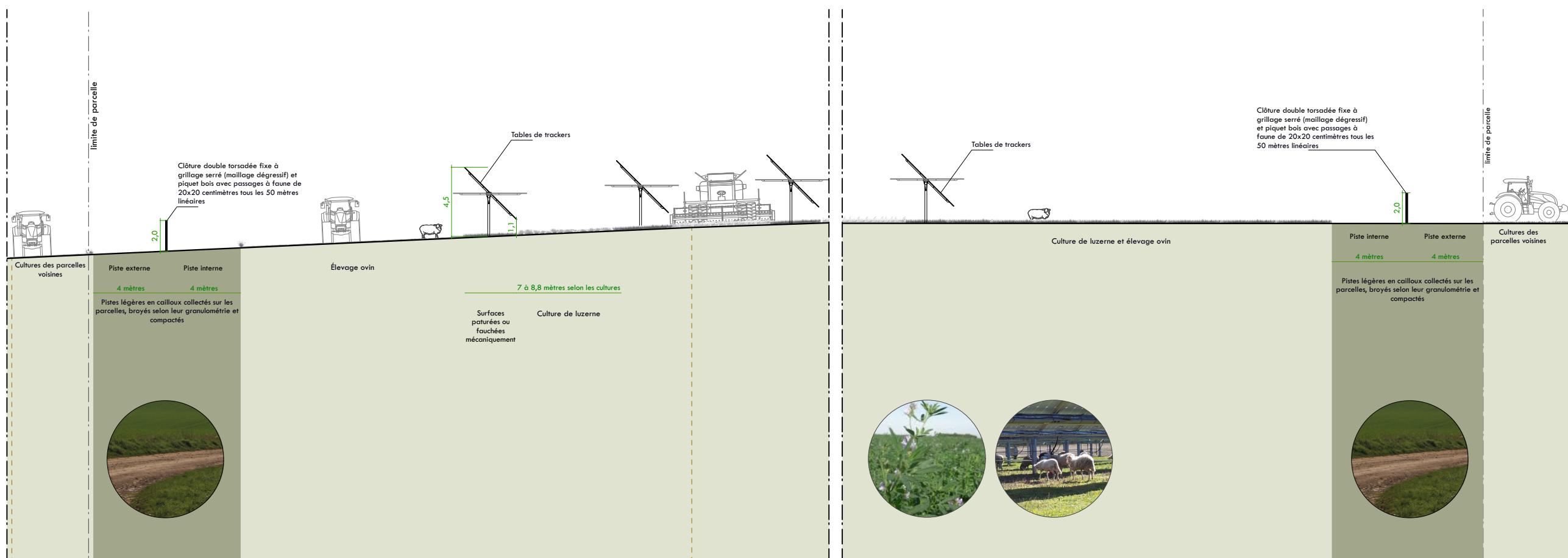
Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)Commune de Rugny
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

PC3

2/2 coupes sur le terrain et la ferme
agrivoltaïqueatelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)Commune de Rugny
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac**Localisation du détail**

0 8 mètres

PC3

2/3 coupe de détail au 1/300

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
 Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
 15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
 n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
 SIRET : 507 885 205 00053



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 7)

Commune de Rugny
89430

3/détails

3/1 plan et façades d'un poste de transformation	1/100	PC5
3/2 plan et façades de détail du local HTA	1/100	PC5
3/3 plan de détail des tables	1/250	PC5
3/4 plan de détail sur l'entrée de la ferme agrivoltaïque	1/250	PC5

Édition du 1 décembre 2022

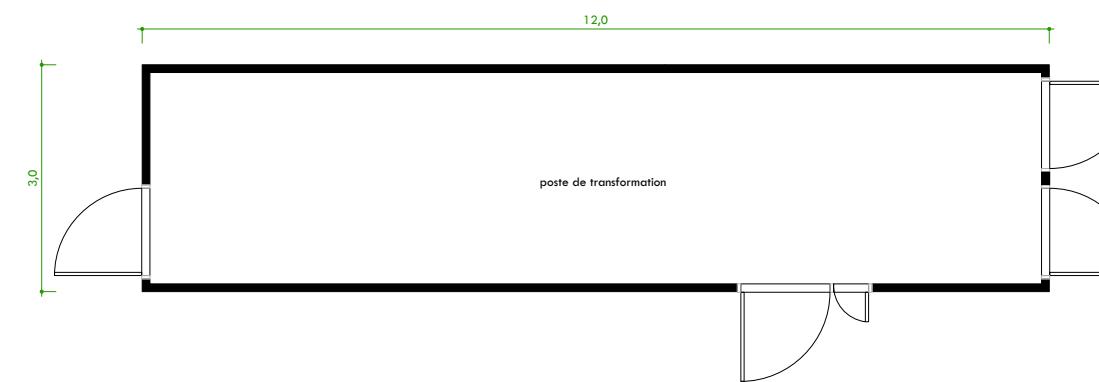
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

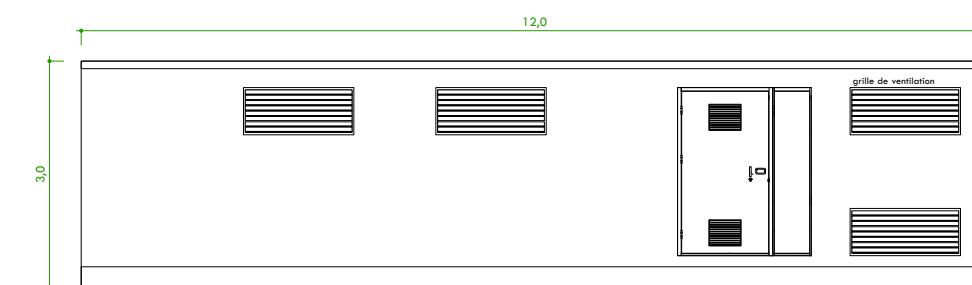
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

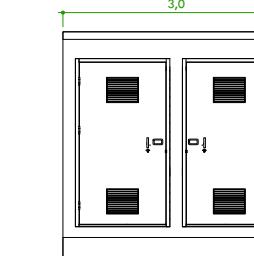
Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)Commune de Rugny
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

1 poste de transformation est implanté au Sud-Ouest de la ferme agrivoltaïque (RAL 8000).

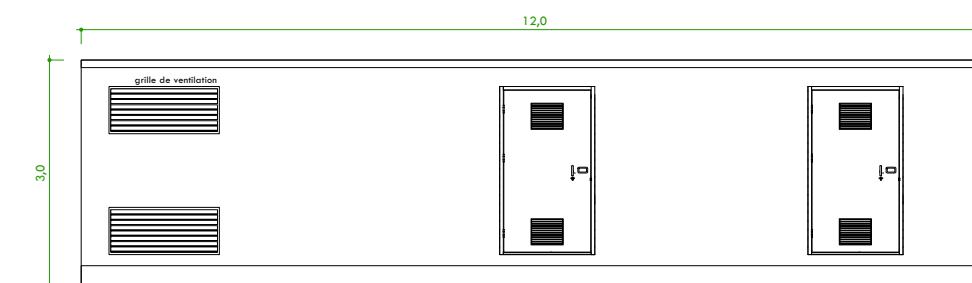
Plan



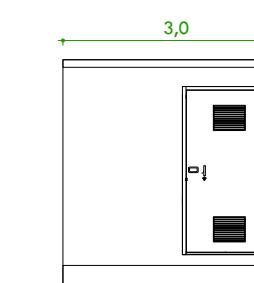
terrain naturel



terrain naturel



terrain naturel



terrain naturel

0 2,5 mètres

Façades avant et arrière

Façades latérales

PC5

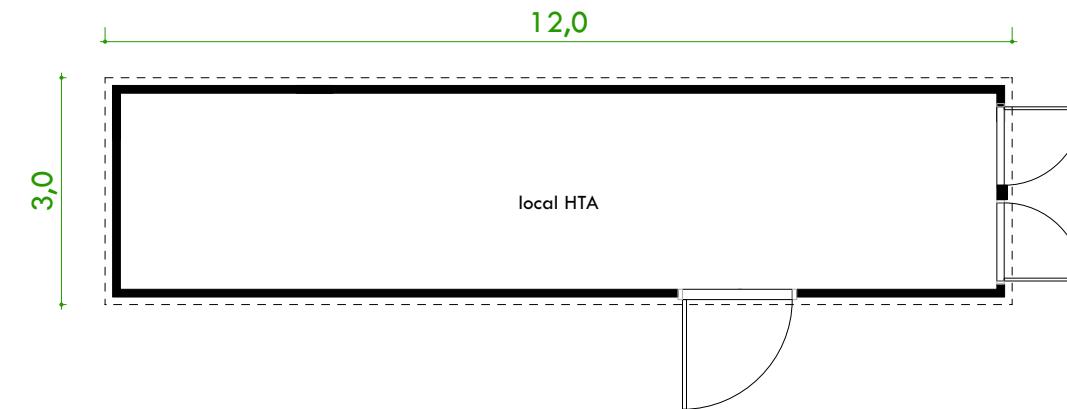
3/1 plan et façades de détail
du poste de transformation au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

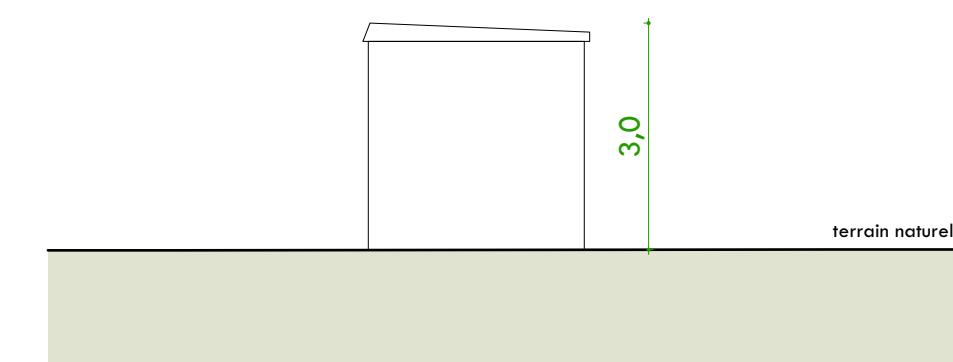
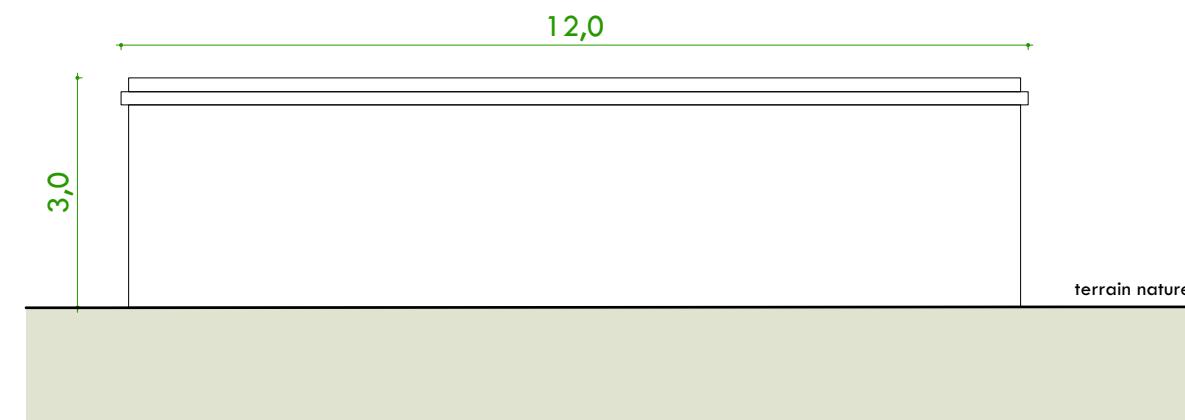
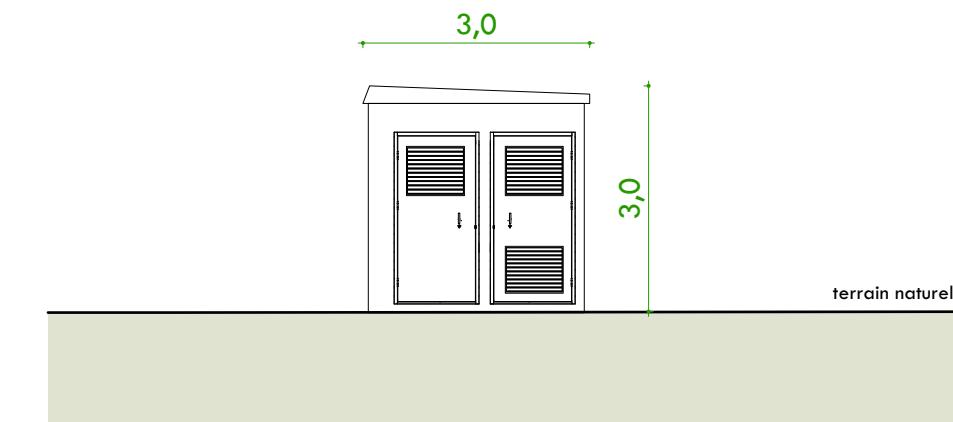
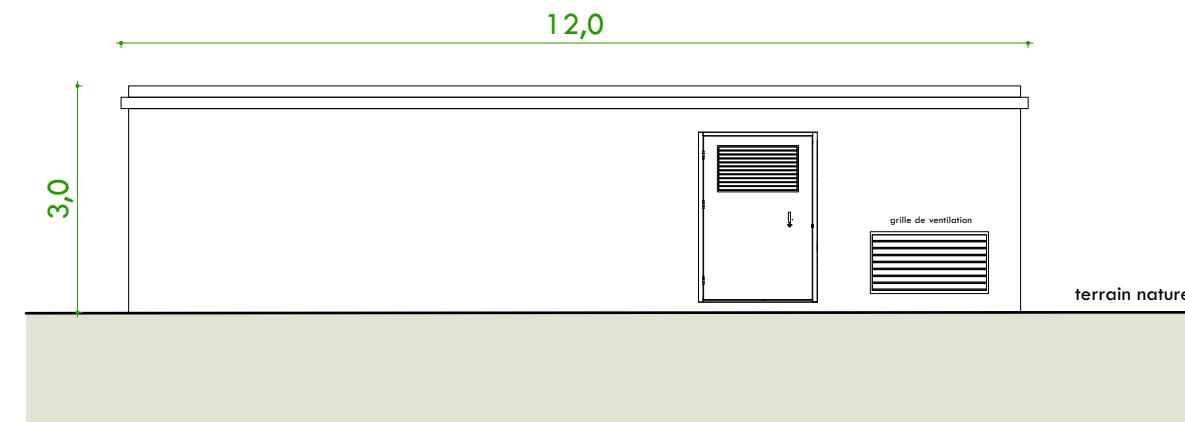
Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)Commune de Rugny
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

0 2,5 mètres



1 local HTA bardé de bois est implanté au Nord de la ferme agrivoltaïque.

Plan



Façades avant et arrière

Façades latérales

PC5

3/2 plan et façades de détail
du local HTA au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

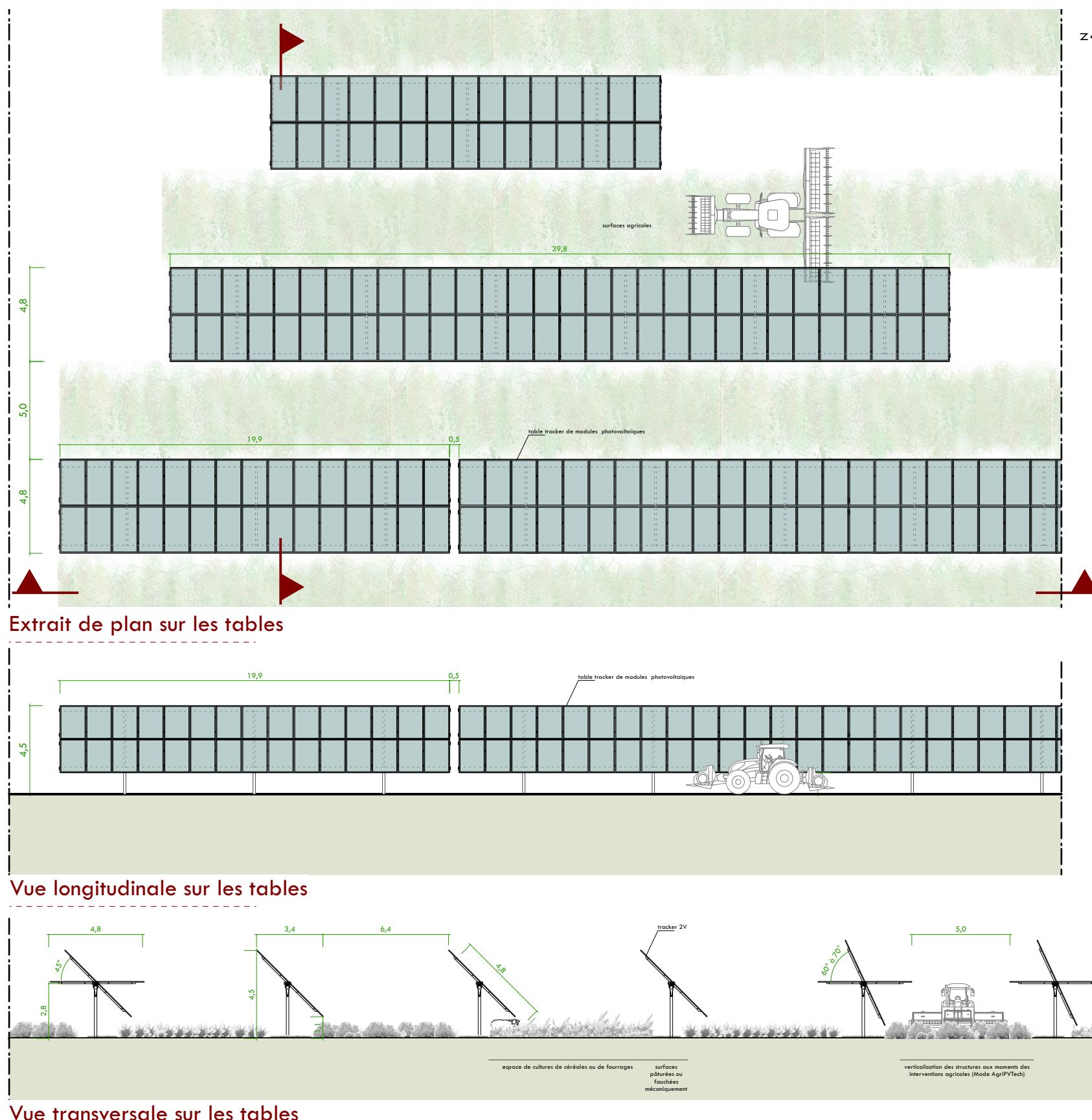
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 7)

Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



PC5

3/4 plan de détail des tables au 1/250

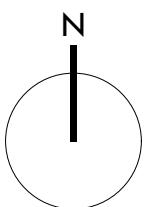
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

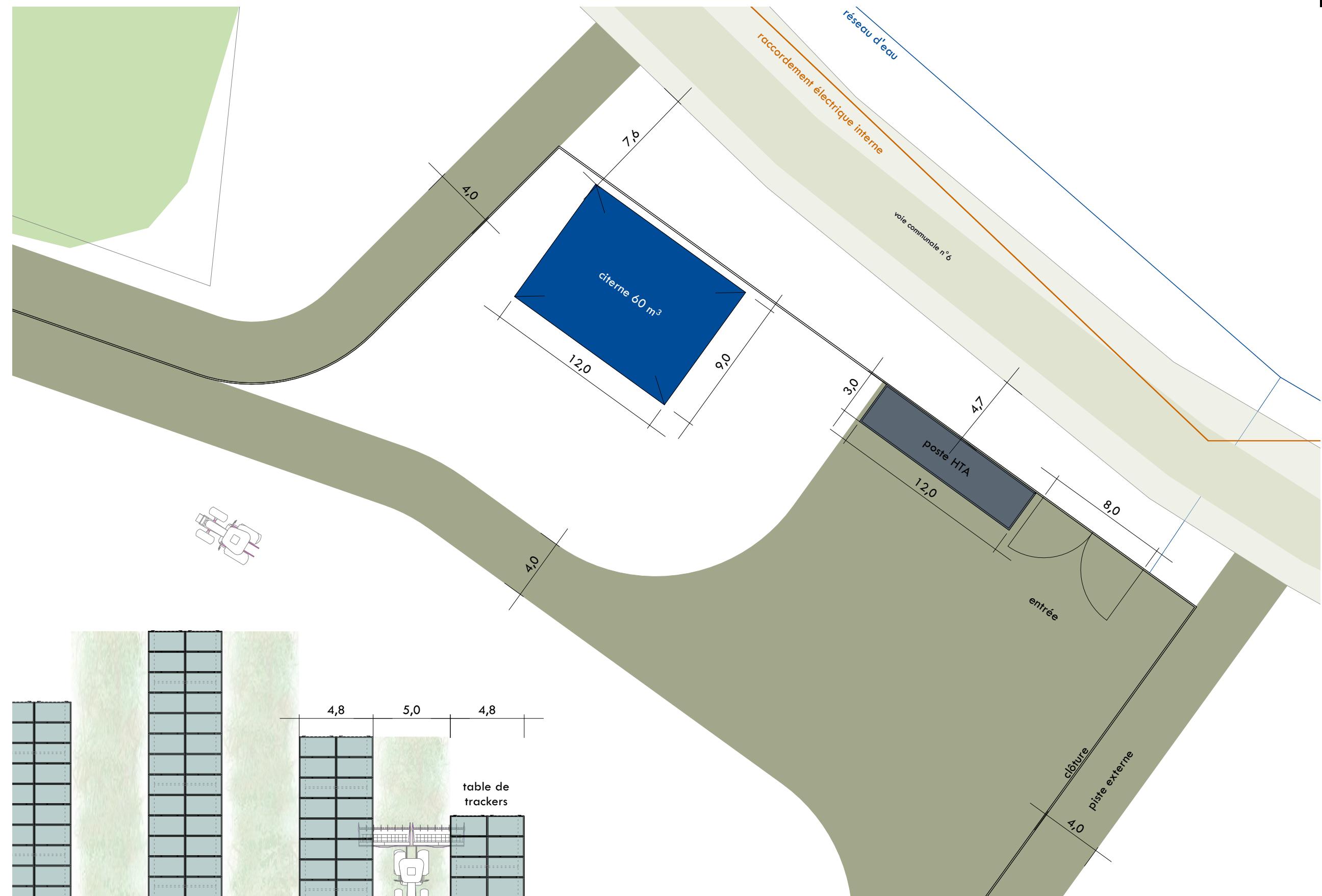
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)Commune de Rugny
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- talus
 - parcelles
 - réseau d'eau
 - portail d'accès au site
 - clôture
 - table photovoltaïque
 - pistes extérieure et intérieure
 - HTA local HTA
 - bâche incendie
 - raccordement électrique interne
- 0 5 mètres



PC5

3/5 plan de détail sur l'entrée de la ferme
agrivoltaïque au 1/250atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (lilot 7)

Commune de Rugny
89430

4/volet paysager

4/1 notice paysagère

PC4

4/2 notice paysagère

PC4

4/3 vue du site dans son environnement lointain avant projet

PC8

4/4 vues du site dans son environnement lointain avant et après projet

PC6 /PC8

4/5 vues du site dans son environnement avant et après projet

PC6/PC7

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 7)

Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque de l'Îlot 7 est situé sur la commune de Rugny dans le département de l'Yonne. Ce projet est intégré dans les projets agrivoltaïques des Hauts-Plateaux, qui prend place sur sept communes de l'Yonne (Arthonnay, Quincerot, Mélisey, Thorey, Rugny, Trichey, Villon).

Le site se localise au Nord de la commune et du bourg de Rugny, au lieu-dit Sous les carrières de Marc.

Le permis de construire porte sur l'installation d'une ferme agrivoltaïque. La commune de Rugny est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

PROJET

La ferme agrivoltaïque se compose de 98 tables, 5580 modules photovoltaïques, 1 poste de transformation, 1 poste HTA et 1 une citerne souple. Il présente une puissance de 3,85 MWc.

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une pente décroissante vers le Sud du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles. Des boisements bordent les parcelles au Nord et au Sud de la future ferme agrivoltaïque.

Le site présente une occupation agricole. Une construction agricole est présente sur la parcelle 17. La culture de céréales y est pratiquée.

Le terrain est desservi par la voie communale n°6 qui borde le projet au Nord.

Les parcelles mitoyennes sont occupées par des cultures et des boisements.

Parcelles du projet				
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse	
ZA	11	55310	Lieu-dit Sous les carrières de Marc 89 430 Rugny	
ZA	10	10310		
ZA	17	22		
Surface totale		65620 m²		



Occupation du site

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 7)

Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Poste de transformation



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site (fossés existants). Aucun terrassement ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. Les constructions réalisées sont :

- 1 poste de transformation nécessaire à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque,
- 1 local technique HTA,
- 1 citerne souple.

Les installations sont implantées à l'intérieur des clôtures.

Les installations sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivelllements légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

Traitement des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris grise à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coïncident la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Plusieurs portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

Matériaux et couleurs des constructions

Les postes techniques seront de type préfabriqué. Les façades des postes de transformation seront en acier coloris gris (RAL 8000). Le local d'exploitation sera également de coloris gris (RAL 8000). Les façades du local HTA seront bardées de bois. La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

Aménagements paysagers

Le projet prévoit la culture de luzerne entre les rangées de tables. Un cheptel d'ovin pourra également occuper le site.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètres tous les 50 mètres linéaires.

Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

La piste périphérique interne et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque. Un portail permet d'accéder au site.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnants, et vice-versa.

1 citerne à incendie sans utilisation de béton d'une capacité de 60 m³ est installée à l'entrée du site afin d'assurer la défense incendie. Elle est installée dans un site clôturé et une colonne d'arrivée d'eau est prévue à l'extérieur de la clôture. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

DPC

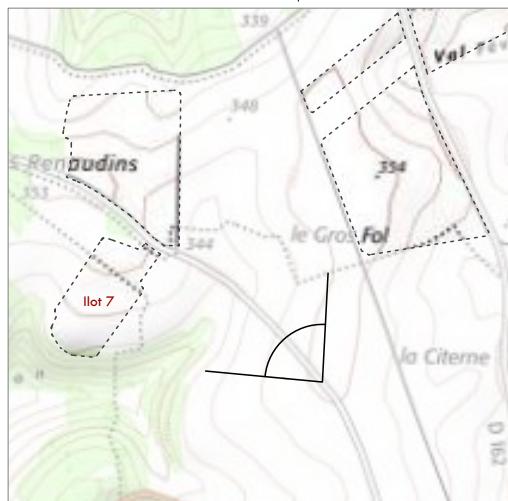
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 7)

Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC8

**4/3 vue du site dans son environnement
lointain avant projet**



atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau
CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

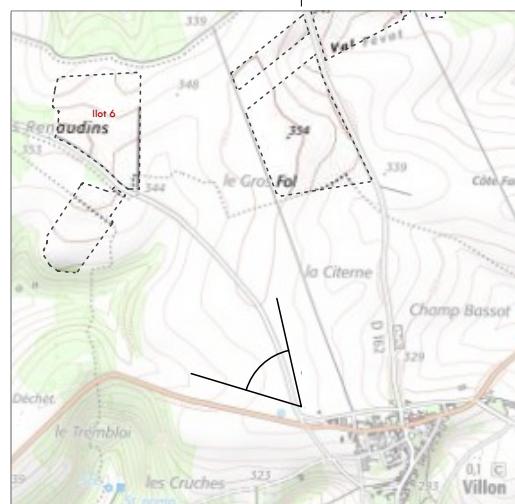
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 7)

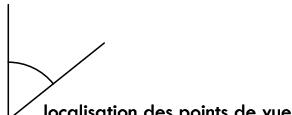
Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC8



Vue 1 du site avant intégration du projet



Vue 1 du site après intégration du projet

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau
CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00053

**4/4 vues du site dans son environnement
lointain avant et après projet**

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 7)

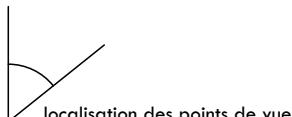
Commune de Rugny
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC7

4/5 vues du site avant et après projet



Vue 2 du site avant intégration du projet



Vue 2 du site après intégration du projet

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053